



Perspectives de formation dans les Écoles normales supérieures

Mohammed Hazi, École normale supérieure Kouba-Alger, Algérie

Résumé

Cette communication est une synthèse d'un travail de réflexion concernant le dossier de formation en général et le devenir des écoles normales supérieures en particulier, ouvert depuis 2001, par le département de l'enseignement supérieur. Elle représente la proposition de la Direction des études de l'E.N.S. (Kouba) que je dirigeais. Je me dois, au passage, de signaler que la contribution du collègue professeur A. Berrah est fondamentale. La formation des formateurs constitue une composante essentielle du système éducatif et devrait être considérée comme prioritaire compte tenu de son importance stratégique dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement. En effet, notre système éducatif étant actuellement dans une phase de réforme, en particulier celle des programmes d'enseignement, des méthodes pédagogiques, des méthodes d'évaluation, la formation des formateurs et leur recyclage constituent un préalable à la mise en application de toute réforme. Le dossier des E.N.S. et de leur avenir constitue une composante fondamentale de tout projet de réforme cohérent. Nous apportons de nombreuses informations sur les écoles normales, l'insertion professionnelle de leurs sortants, l'adéquation formation-emploi pour ces licenciés d'enseignement, ainsi que des éléments de propositions relatives à la formation des formateurs.

Autour des perspectives de formation dans les Écoles normales supérieures (E.N.S.)

La formation des formateurs constitue une composante essentielle du système éducatif et devrait être considérée comme prioritaire compte tenu de son importance stratégique dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement. En effet, notre système éducatif étant actuellement dans une phase de réforme, en particulier celle des programmes d'enseignement, des méthodes pédagogiques, des méthodes d'évaluation, la formation des formateurs et leur recyclage constituent un préalable à la mise en application de toute réforme. Le dossier des E.N.S. et de leur avenir constitue une composante fondamentale de tout projet de réforme cohérent.

Nous apportons de nombreuses informations sur les écoles normales, l'insertion professionnelle de leurs sortants, l'adéquation formation-emploi pour ces licenciés d'enseignement, ainsi que des éléments de propositions relatives à la formation des formateurs.

Une étude, concernant l'insertion des licenciés des années 1990, 1991, 1992, l'évaluation des besoins en enseignants, souligne la saturation pour les sciences physiques et naturelles, avec l'existence d'un surplus de près de 40% d'enseignants par rapport aux besoins nécessaires selon le mode de fonctionnement actuel de l'enseignement secondaire, les Maths restant la filière encore non totalement saturée.

Cette étude nécessite, à notre avis, d'être complétée par les éléments importants suivants qui sont survenus ces trois dernières années et qui risquent de modifier certaines perspectives et conclusions relatives à l'avenir des E.N.S.

Le premier élément est constitué par la nouvelle politique de formation des enseignants au primaire, au moyen et au secondaire, adoptée par le ministère de l'Éducation nationale (M.E.N.) et le ministère de l'Enseignement supérieur (M.E.S.RS). L'affectation de ces formations aux différentes E.N.S. a changé totalement les données du problème.

Le deuxième élément est constitué par les perspectives d'une réforme prochaine de notre système éducatif, qui pourrait comporter en particulier :

- L'allongement de la durée du 3^e palier (cycle moyen) à 4 années.
- La réduction du taux de déperdition et l'augmentation du taux d'accès au post-fondamental, conformément à la tendance mondiale d'allongement de la scolarité et de faire atteindre un pourcentage appréciable de chaque tranche d'âge au niveau Bac.
- La recherche de la qualité qui nécessite d'élever le niveau académique et professionnel des enseignants en poste et de leur adjoindre une élite, par exemple des professeurs agrégés en nombre suffisant.
- L'ouverture éventuelle de classes préparatoires aux Grandes Écoles, avec un personnel hautement qualifié.

Tous ces éléments nécessitent l'élaboration de propositions de dimensionnement des différentes composantes du système éducatif, au moins durant la prochaine décennie et leur répercussion sur les effectifs d'enseignants nécessaires à l'encadrement.

Des hypothèses « fil de l'eau » donneraient un effectif de 3 000 000 d'élèves pour les 4 années du moyen vers l'année 2010, alors qu'il ne dépasse pas les 2 000 000 actuellement (environ 1 900 000). Cette très forte augmentation devrait être assurée sur le plan de l'encadrement par un plan national de formation complémentaire des professeurs d'enseignement fondamental (P.E.F.) (Bac + 4) dans toutes les disciplines, en particulier les disciplines scientifiques.

Ce plan, qui concernerait près de 50 000 enseignants à former durant la prochaine décennie, nécessite la mobilisation des E.N.S. et leur renforcement.

En ce qui concerne l'enseignement post-fondamental, la prochaine décennie verrait, malgré une stabilité démographique relative, une poussée importante de ses effectifs, conformément à la tendance mondiale d'allongement de la durée de scolarité et également de la diminution du taux de déperdition actuel entre le fondamental et le post-fondamental.

D'autre part, les mesures d'amélioration de la qualité de l'enseignement, en particulier celles limitant les surcharges des classes, devraient permettre une insertion plus aisée des sortants des E.N.S. pour les filières Bac+ 5.

Bien entendu, en plus de cette mission de formation initiale, les E.N.S. devraient développer, à destination des enseignants en poste, des formations de recyclage, des formations permanentes et continues, souples et adaptées, de manière à leur permettre d'être « à jour » dans leur disciplines,

d'être capables d'améliorer leurs pratiques professionnelles, de prendre en charge de nouveaux aspects scientifiques et techniques, en particulier sur le plan des N.T.I.C., de participer à la recherche pédagogique.

Ces formations devraient être aussi bien résidentielles que non résidentielles, par des ENS «virtuelles», développant l'«e» «learning».

Le plan national de formation des formateurs devrait, en liaison avec les différentes étapes d'application de la future réforme du système éducatif, préparer les conditions de sa réussite par la composante humaine, non seulement par la poursuite de la formation d'enseignants des disciplines traditionnelles mais également par la mise en route de formation de profils nouveaux tels que :

- Enseignants des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.) et pour lesquels les E.N.S. et E.N.S.E.T. devraient élaborer les programmes et réunir les conditions humaines et matérielles d'ouverture de ces filières. Ces filières devraient, en outre, former des spécialistes en didacticiels, des enseignants adaptés au «e» «learning», etc., et ceci non seulement pour le M.E.N. mais aussi pour d'autres secteurs demandeurs.
- Personnels d'encadrement pour l'éducation préscolaire, en vue de permettre sa généralisation progressive ;

Ces 2 exemples ont été cités, en particulier, car ils constituent «un gisement» de plusieurs milliers de formateurs, pour le proche avenir.

Une formation initiale des formateurs qui doit être dans les E.N.S.

Nous préconisons le maintien de la formation initiale «académique» au sein des E.N.S. En effet, le schéma limitant la formation à l'E.N.S. uniquement à la formation pédagogique en dernière année, la formation initiale étant assurée par l'Université, nous semble présenter de très nombreux inconvénients, qui peuvent être résumés sous les points suivants :

1. Les E.N.S. ont accumulé une expérience importante dans la formation initiale, avec certaines filières de qualité reconnue par les inspecteurs généraux du M.E.N. La suppression de la formation initiale dans les E.N.S. risque de briser cette dynamique en marche, pour une autre solution hypothétique, qui a montré ses limites dans d'autres filières.
2. La présence de spécialistes de disciplines scientifiques et technologiques au sein des E.N.S. et E.N.S.E.T. est indispensable pour créer une synergie avec la formation didactique et pédagogique. Le cloisonnement des deux formations risque d'être nuisible aux 2. Comment peut-on faire de la didactique des mathématiques, de la physique, de la chimie, de la biologie, de la technologie, en l'absence de spécialistes de ces disciplines ?
3. Comment peut-on organiser un recyclage des enseignants, sur le double plan disciplinaire et pédagogique, sans la présence des formateurs dans ces 2 domaines complémentaires ?
4. Le profil des enseignants à former ne correspond pas souvent à des filières universitaires classiques et nécessite un aménagement correspondant aux besoins de l'utilisateur (M.E.N.). C'est ainsi, par exemple que pour le diplôme de P.E.F. (Bac + 4) en sciences physiques, les programmes des 2^e et 3^e années des D.E.S. de physique et de chimie ne correspondent pas

au profil souhaité. Idem pour les sciences naturelles. Cette situation rappelle les difficultés rencontrées pour la formation des professeurs d'histoire-géographie, à partir d'une formation initiale adaptée au profil souhaité.

5. La formation des enseignants en langues étrangères, au sein des ILVE, avec les nombreuses difficultés pour la mise en place des stages et de la formation pédagogique n'a pas pu répondre aux besoins du ministère utilisateur, et a entraîné l'utilisation de personnel non qualifié pour l'enseignement des langues étrangères dans de nombreux établissements.
6. Le problème de fond est celui des finalités de l'enseignement universitaire actuel : en effet, ne trouvant pas de débouchés suffisants pour les milliers d'étudiants inscrits dans des filières aux finalités imprécises, non actualisées en fonction de la demande, le secteur de l'enseignement semble constituer la solution de rechange. Par exemple, la finalité principale des diplômes d'études supérieures (D.E.S.) est la recherche et l'enseignement supérieur, avec des perspectives limitées en effectifs d'emplois. Peut-on continuer d'y inscrire des milliers d'étudiants, pour leur proposer ensuite des solutions palliatives, parfois très éloignées de leurs vœux et de leurs aptitudes ? La solution consiste plutôt à diversifier les filières offertes en fonction de l'évolution des besoins socio-économiques (métiers liés à l'informatique, aux biotechnologies, à l'électronique, à l'environnement ; etc.
7. Le maintien de la formation initiale au sein des E.N.S. et E.N.S.E.T. ne devrait pas cependant créer de ghettos et devrait permettre, par l'instauration de passerelles d'accepter des étudiants issus des universités, après la 1^{re} année, dans une formation proche de leur filière d'origine et de leur assurer en 2^e et 3^e année, la formation spécifique manquante. Ce recrutement complémentaire devrait permettre de compléter les effectifs de P.E.F. ou de P.E.S. à former en fonction des besoins du M.E.N. et d'autres secteurs. L'accès en 3^e année d'étudiants venant des universités est plus difficile à réaliser, sauf pour la filière maths.
8. La concentration de la formation didactique, pédagogique, des stages, du mémoire, etc. en dernière année, risque d'être inefficace. Les différentes études réalisées ont toutes souligné l'intérêt de l'approfondissement de cette formation professionnelle, en l'aménageant durant une plus grande durée, et avec un volume horaire conséquent.
9. Ceci a amené les différents partenaires de la formation des P.E.F. et P.E.S., à proposer l'introduction tout au long de la formation des modules spécifiques (sciences de l'éducation, histoire des sciences, didactique des disciplines, etc.), pour éviter la cassure dans la dernière année.
10. La formation scientifique des futurs enseignants nécessite un enseignement « d'élite » que l'on ne peut réaliser au sein d'établissement à effectifs pléthoriques, où les groupes sont surchargés, les travaux pratiques (T.P.) aléatoires, le suivi difficile.

Rappel des missions des E.N.S.

- Assurer la formation des professeurs de l'enseignement fondamental du 3^e palier.
- Assurer la formation des professeurs de l'enseignement secondaire.
- Assurer la formation des agrégés de l'enseignement secondaire.
- Participer au recyclage et à la formation permanente des enseignants en poste.

- Assurer les post-graduations spécialisées.
- Assurer la 1^{re} et 2^e post-graduations.
- Développer la recherche pédagogique.
- Développer la recherche scientifique fondamentale et appliquée.

Retour sur les spécificités de la formation des formateurs

- La formation des formateurs ne doit pas être banalisée sous peine de perdre sa spécificité et son importance stratégique dans l'amélioration de la qualité de l'enseignement. Cette formation devrait être considérée comme celle d'une élite, indispensable au relèvement et à l'épanouissement du secteur de l'éducation.
- Les établissements chargés de cette formation devraient, pour remplir leurs missions, être classés comme grandes écoles, avec tout ce que cela entraîne comme conséquences sur les plans pédagogique et administratif (statut des grandes écoles, classes préparatoires aux concours d'entrée, conditions d'accès, statut des étudiants, refonte des programmes, qualité de l'encadrement, infrastructures et équipements, etc.).
- Les filières de formation d'enseignants ne doivent pas être considérées comme des filières de repêchage vers lesquelles seraient orientés les médiocres des autres filières.
- Le Recrutement en 1^{re} année de l'E.N.S. devrait se faire parmi les meilleurs bacheliers, sur la base d'un concours et d'une sélection des candidats aptes à une carrière d'enseignant.
- Le Recrutement en 2^e année de l'E.N.S. devrait se faire, sur concours, parmi les étudiants des universités ayant réussi avec mention à la 1^{re} année d'une filière universitaire de la même spécialité.
- Le Recrutement en 3^e année de l'E.N.S. devrait se faire sur concours, parmi les meilleurs titulaires des D.U.P.C. d'une filière universitaire de la même spécialité.
- Les recrutements de candidats en 2^e et 3^e années permettraient d'adapter les effectifs à former aux besoins du ministère de l'Éducation.
- Les deux premières années à l'E.N.S. constituent des années de formation scientifique de base, complétée par une initiation aux sciences de l'éducation, à l'histoire des sciences, à la méthodologie scientifique.
- La 3^e et 4^e années concernent la formation scientifique approfondie dans la discipline à enseigner, complétée par un renforcement en sciences de l'éducation, une initiation à l'épistémologie et à la didactique des sciences.
- La 5^e année constitue l'année de formation professionnelle englobant les aspects pédagogiques, psychopédagogiques, didactique, etc.
- L'accès en 5^e année de l'E.N.S. ne peut se concevoir en particulier pour la physique-chimie et les sciences naturelles sur les plans scientifique et de la vocation en dehors de ses étudiants de 4^e année et y admettre des étudiants avec un autre profil ne peut se concevoir sans porter préjudice à la qualité de leur formation.

- Les 5 années de formation à l'E.N.S. devraient être sanctionnées par un diplôme intitulé :
 - L'accès au concours à l'agrégation ou aux post-graduations spécialisées (P.G.S.) serait ouvert aux titulaires de la dite maîtrise et aux P.E.S. en poste par voie de concours.
 - Le recrutement des futurs P.E.S. devrait être, exclusivement, réservé aux titulaires de cette maîtrise car le poste de P.E.S. ne peut servir à résoudre le problème de chômage des autres filières sans porter préjudice à la qualité de la formation.

Remarques sur la formation des P.E.F. au sein des E.N.S et E.N.S.E.T.

Parmi les missions de l'E.N.S., figure la formation des professeurs de l'enseignement fondamental (3^e palier) dans les disciplines scientifiques, aussi bien la formation fondamentale académique que la formation didactique et pédagogique, ainsi que celle d'assurer le recyclage et la formation continue des enseignants en poste.

La mise en place de cette formation et sa réussite nécessite de préciser ses finalités et le profil des sortants de cette formation.

L'enseignement scientifique à l'école fondamentale, aussi bien à l'école primaire (1^{er} et 2^e paliers) qu'au 3^e palier est l'objet d'une profonde rénovation en cours.

Les nouveaux programmes de l'enseignement moyen n'étant pas encore arrêtés, les programmes de formation des P.E.F. devraient tenir compte de l'évolution et des tendances mondiales dans ce domaine et viser les compétences générales suivantes pour les futurs professeurs :

- Enseigner correctement la discipline concernée à toutes les classes du 3^e palier (7 A.F., 8 A.F., 9 A.F.).
- Savoir appliquer les nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.) dans l'enseignement de cette discipline.
- Avoir une base scientifique et pédagogique ainsi qu'une autonomie capables de lui permettre de s'adapter à des modifications de programmes dans cette discipline.

Cependant, après la définition des nouveaux programmes de l'éducation nationale, il sera indispensable de réajuster les programmes de formation des P.E.F. et P.E.S., en vue d'une meilleure adéquation à l'emploi.

L'organisation de la formation des P.E.F. des disciplines scientifiques (maths, sciences physiques, sciences naturelles, au sein de l'école normale supérieure se base sur les principes suivants :

- La formation des P.E.F. et des P.E.S. est commune durant les 2 premières années.
- La formation des 2 premières années devrait être une formation académique de base, sanctionnée par un diplôme, par exemple le diplôme universitaire du premier cycle (D.U.P.C.), créant des passerelles entre l'E.N.S. et l'université en permettant aux étudiants de l'E.N.S. qui le désirent de changer d'orientation et d'aller poursuivre des études universitaires dans une autre filière, proche de sa formation ; ce système permettrait également l'instauration possible d'un concours d'accès en 3^e année à l'E.N.S. pour des étudiants, venant d'autres établissements et titulaires du D.U.P.C. Ce concours d'accès serait intégré dans les concours d'accès

aux grandes écoles, en projet dans la restructuration de l'enseignement supérieur. ces grandes écoles auraient pour mission la formation des élites dans tous les domaines, y compris l'élite dans le domaine des formateurs.

- En fonction des résultats de ce concours d'admission en 3^e année, il y aurait 2 listes d'admis : celle des futurs P.E.S. pour une formation complémentaire de 3 années (filière Bac + 5) et celle des futurs P.E.F. pour une formation complémentaire de 2 années (filière Bac + 4).
- Les contrats entre les étudiants et le M.E.N. seraient signés à l'entrée en 3^e année de l'E.N.S.
- A partir de la 3^e année, les futurs professeurs de l'enseignement fondamental recevraient une formation complémentaire dans la ou les disciplines de leur spécialité, une formation approfondie en sciences de l'éducation, une formation en didactique de leurs disciplines, des stages d'application dans les classes du 3^e palier de l'école fondamentale.
- Cette proposition d'organisation implique le décalage vers la 3^e année de l'initiation aux sciences de l'éducation (avec 1 h 30 hebdomadaires prévues), décalage sans grande conséquence sur les différents volumes horaires. Ce décalage devrait entraîner un renforcement de l'horaire des Sciences de l'Éducation en 3^e et 4^e années, afin de renforcer leur caractère de formation « professionnelle », préparant intensivement le futur enseignant à l'exercice de sa profession. Au contraire, le maintien d'un enseignement « symbolique » de sciences de l'éducation, compliquerait les réorientations de et vers l'E.N.S. La scolarité à l'E.N.S. serait au minimum de 4 ans, sans diplôme ni sortie intermédiaire possible.
- Cette proposition est conforme à la tendance mondiale de formation supérieure, qui retarde au maximum la spécialisation.

Pour joindre l'auteur

Mohammed Hazi

École normale supérieure Kouba-Alger

Département de mathématiques, ENS Kouba-Alger, Algérie

hazi@hotmail.fr